|  |
| --- |
| **CF. BOUKOUS. H, La correction phonétique, Université Frères Mentouri. Disponible sur :** [**http://ekladata.com/WhtRCGB\_3O89u7ddxL8Fu0KgRa4/09-corrective.pdf**](http://ekladata.com/WhtRCGB_3O89u7ddxL8Fu0KgRa4/09-corrective.pdf) |

1. **La correction phonétique**

Elle cible en premier lieu les apprenants d’une langue étrangère et met en place des méthodes qui leur permettent de résoudre les problèmes de prononciation des sons de cette langue. La phonétique corrective vise aussi les personnes qui souffrent d’un trouble du langage (aphasie, bégaiement, etc), elle est alors appelée « phonétique orthophonique ». L’orthophoniste dépiste le trouble, fait le diagnostic et propose le traitement approprié.

1. **Problèmes de prononciation et objectifs de la phonétique corrective**

Les étudiants qui apprennent une seconde langue peuvent se confronter à plusieurs problèmes :

- Problèmes d’articulation des sons, qui sont généralement dus au positionnement incorrect des organes de la parole au moment de l’articulation.

- Problèmes de combinaisons des sons, notamment l’enchainement et la liaison.

- Problèmes rythmiques et mélodiques qui se reflètent par le mauvais découpage en groupes rythmiques et l’inaccentuation des syllabes qui auraient du être accentuées.

**Exemples :**

En anglais, les mots ***import*** (**importation**) et ***import*** (**importer**) se distinguent dans la prononciation de la manière suivante :

***im****port* (**nom**) : On appuie sur la syllabe (**im**) plus que sur (port).

*im****port*** (**verbe**) : On appuie sur la syllabe (**port**) plus que sur (im).

L’objectif principal de la phonétique corrective est l’amélioration de la compétence phonétique des apprenants en vue de résoudre ces problèmes. En effet, elle leur permet de :

- Développer leur perception des sons de la langue cible puis les reproduire avec le plus haut degré d’authenticité.

- Acquérir de nouveaux modes articulatoires.

- Se familiariser avec les traits prosodiques (accent et intonation) de la langue cible.

- S’auto-corriger.

**3. Les méthodes de correction phonétique**

**a. La méthode articulatoire**

Les apprenants articulent les sons en leur montrant la forme correcte et la bonne position des organes de la parole. Par exemple, pour prononcer le son [u], on projette les lèvres, on les arrondit tout en gardant la bouche au 1er degré d’aperture. Pour articuler le son [t], on place l’apex sous les incisives supérieures, on appuie fort dessus sans faire vibrer les cordes vocales.

**b. La méthode verbo-tonale**

Elle se base essentiellement sur la perception des sons. Les recherches qui ont été menées sur les problèmes de l’audition chez les sourds d’un coté, et sur les apprenants d’une seconde langue d’un autre coté, ont prouvé que ces problèmes sont dus en grande partie à la perception et au décodage des sons par le cerveau. Dans ce sens, il existe une surdité « pathologique » et une surdité « phonologique ».

Les phonéticiens qui suivent la méthode verbo tonale considèrent que chaque son à une octave (intervalle de fréquence de deux vibrations) d’intelligibilité (degré de compréhension d’un message) optimale. Si les sons sont transmis par des octaves qui ne sont pas optimales, l’oreille ne les perçoit pas comme il le faut et par conséquent, l’apprenant ne comprend pas le message et ne parvient donc pas à reproduire correctement les sons de la langue étrangère. L’assimilation du système phonologique de cette dernière devrait se faire inconsciemment, en donnant plus d’importance aux éléments prosodiques (rythme et intonation).

**c. La méthode des oppositions phonologiques**

On propose aux apprenants une série de « paires minimales ». Celles-ci sont un ensemble de mots qui ne différent que par un seul son, le changement du son entraine un changement de sens. Ainsi, en répétant une liste de paires minimales, l’apprenant identifiera les phonèmes de la langue seconde et établira la différence au niveau de leur prononciation.

**NB : Vous trouverez dans la même section des vidéos avec des démonstrations de correction phonétique du FLE (Français Langue Etrangère) en direct, en utilisant la méthode verbo-tonale.**